

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE-CSN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(85^e réunion)

tenue le mercredi 24 septembre 2003

Ordre du jour tel qu'adopté :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 12 mai 2003 et suites.
5. Finances :
 - 5.1 États financiers 2002-2003.
 - 5.2 Prévisions budgétaires 2003-2004.
6. Processus d'appréciation de la qualité du travail des nouveaux enseignants (mise en contexte au verso).
7. Représentant-e-s du personnel enseignant en Sciences de la nature à la C.É.
8. Divers.
 - 8.1 Pétitions :
 - pour l'accessibilité et la qualité de l'enseignement collégial et universitaire;
 - contre les OGM;
 - pas de hausse du tarif d'électricité de l'Hydro-Québec.
9. Levée de l'assemblée.

Présences : 84 personnes**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE**Résolution 85.1

Il est proposé de nommer Yves Lafond à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Jean Lacharité

App. : Éline Paré

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRESRésolution 85.2

Il est proposé d'accepter Claude Asselin, Linda Bourgeois, Fabien Burnotte, Valérie Caron, Olivier Charette, Michel Fournier, François Gaudreau, Mireille Granger, Michel Hamel, Diane Lafrance, Brigitte Langlois, Marie-Claude Lapalme, Caroline Poupart, Bernard Turcotte et Nathalie Trudel.

Prop. : Denis Lamoureux

App. : Mathieu Deschamps

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOURRésolution 85.3

Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop. : Céline Dostie

App. : Guy Lemire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2003 ET SUITESRésolution 85.4

Il est proposé d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale (84^e réunion) tenue le 12 mai 2003 tel que rédigé.

Prop. : Clermont Olivier

App. : Pierre-Paul Charlebois

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2003 ET SUITES** (suite)

Suites :

Point 7 :

Jean Lacharité présente la réponse patronale sur la majoration de 2 % de chaque taux et échelles salariales; réponse de Marcel Gilbert, représentant au Conseil du trésor : « bonne idée mais il n'y a pas eu entente en 2002-2003. Alors, vous devez reporter votre demande à la prochaine négo ».

Point 8 :

Jean Lacharité annonce que le Syndicat a fait les représentations nécessaires au Collège. L'irritant sera éliminé pour la journée pédagogique de l'année 2003-2004 étant donné que ce point sera discuté à la C.É..

5. **FINANCES**

5.1 **États financiers 2002-2003 :**

Le trésorier, Pierre Lambert, présente les États financiers 2002-2003.

Résolution 85.5

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte le rapport de mission d'examen de :

- l'État des résultats et de l'État de la réserve générale du Fonds d'opération,
- l'État des résultats et du solde du Fonds de résistance syndicale,
- le Bilan du Fonds d'opération et le Bilan du Fonds de résistance syndicale, du Syndicat du personnel enseignant du Collège de Sherbrooke pour l'exercice terminé au 30 juin 2003.

Prop. : Rémy Bergeron

App. : Michèle Boissinot

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 **Prévisions budgétaires 2003-2004:**

Le trésorier présente les prévisions budgétaires pour 2003-2004.

Résolution 85.6

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2003-2004 telles que présentées.

Prop. : Guy Lemire

App. : Mathieu Deschamps

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PROCESSUS D'APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DU TRAVAIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Claude Tétreault présente la mise en contexte sur ce dossier.
Catherine Ladouceur donne une explication détaillée du document « Processus d'appréciation de la qualité du travail des nouveaux enseignants ».

Résolution 85.7

Il est proposé de transformer l'assemblée en comité plénier.

Prop. : Rémy Bergeron

App. : Pierre Plourde

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 85.8

Il est proposé de revenir en délibérante.

Prop. : Jean-Pierre Landry

App. : Jacques Gagnon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- ▣ Considérant le mandat confié au Syndicat par l'Assemblée générale du 26 mars 2003, de participer à des travaux au sein d'un comité bipartite ayant pour objectif de s'assurer que les nouvelles et nouveaux membres enseignant-e-s disposent des mesures d'accueil, d'intégration et d'assistance professionnelle nécessaires afin de pouvoir répondre adéquatement aux exigences de la tâche et maintenir par conséquent, leur priorité d'emploi;
- ▣ Considérant le cheminement des travaux effectués en lien avec ce mandat,

Résolution 85.9

Proposition principale

Il est proposé que l'Assemblée générale accepte le document du «Processus d'appréciation de la qualité du travail des nouveaux enseignants», daté du 16 septembre 2003.

Prop. : Mireille Letendre

App. : Michel Miquelon

Proposition d'amendement à la principale

Il est proposé que l'Assemblée générale reçoive le document et donne le mandat au Bureau exécutif de bonifier le document à la lumière des interventions des membres.

Prop. : Denis Lamoureux

App. : Alain Chevrette

6. PROCESSUS D'APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DU TRAVAIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS (suite)

Le vote est demandé sur la proposition d'amendement.

LA PROPOSITION D'AMENDEMENT EST REJETÉE À LA MAJORITÉ

Le vote est demandé sur la proposition principale.

LA PROPOSITION PRINCIPALE EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Plusieurs membres ont émis des réserves. Mentionnons entre autres :

- le rôle des aidants et des coordonnateurs,
- l'appréhension d'un surplus de travail,
- les outils pour l'appréciation de la qualité du travail des nouveaux enseignant-e-s,
- le nombre d'années d'ancienneté que doit détenir un aidant.

7. REPRÉSENTANT-E-S DU PERSONNEL ENSEIGNANT EN SCIENCES DE LA NATURE À LA C.É.

Réjean Bergeron mentionne que le poste de représentant-e du personnel enseignant en sciences de la nature à la C.É. est vacant et qu'il faudra voir à le combler.

8. DIVERS

8.1 Pétitions :

Trois pétitions ont circulé parmi les membres présents à l'assemblée :

- pour l'accessibilité et la qualité de l'enseignement collégial et universitaire;
- contre les OGM;
- pas de hausse du tarif d'électricité de l'Hydro-Québec.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 85.10

Il est proposé de lever l'assemblée générale.

Prop. : Dominique Vincent

App. : Louise Dubuc

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Lacharité, président

Pierre Plourde, secrétaire